



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.60.46.18.84

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 JUIN 2023

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 31 mai 2023 s'est réuni le 5 juin 2023 à 19h30 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, le Maire.

PRÉSENTS : Mesdames JAUNET, DEL RIO, CARTON, DIVAY
Messieurs GROSPIRON, MARVILLE, GUERDA, BLANC,

ABSENTS : Madame BOUTOILLE (donne pouvoir à Madame DEL RIO), Madame CORMARY

1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

A l'unanimité, Madame JAUNET est élue secrétaire de séance.

2/APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2023

A l'unanimité, le conseil valide le compte rendu du conseil du 3 avril 2023

3/SE60 : ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE LOUIS BLANCHET

Seule la rue Louis Blanchet n'est pas équipée en éclairage Led et nous avons fait la demande au SE60 pour ces travaux en 2024. Nous venons de recevoir le devis qui est de 7 702,89 € en reste à charge pour la commune avec obtentions des subventions.

A l'unanimité le conseil autorise Madame le Maire à engager ces travaux.

4/ADHESION AU VIGIFONCIER

Ce point est reporté car nous attendons encore des informations.

5/TRAVAUX DU MUR DU CIMETIERE

Les murs du cimetière commencent à s'abîmer. Nous avons un devis de Bati Perreira pour un montant de 7 946,23 €.

A l'unanimité le conseil autorise Madame Le Maire à engager ces travaux.



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.44.53.63.89
Fax : 03.44.27.81.65

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

Questions diverses :

- Enfouissement électrique : les poteaux sont toujours en place route d'Apremont car des modifications doivent être faites sur la vidéo surveillance. Nous attendons le devis.
- Toiture de la Mairie : la toiture de la salle du conseil est en mauvais état, nous allons demander des devis de réparation.
- Maison Médicale : Après avoir réfléchi et bien que cette idée soit séduisante, nous avons décidé de ne pas donner suite.
En effet, l'aménagement de la salle nécessitait des travaux importants et de fait un emprunt pour la commune. D'autre part, la taille du village (nombre d'habitants) ne permet pas d'accueillir une maison médicale sans une augmentation des nuisances liées à la circulation et au stationnement. De plus après s'être renseigné, il s'avère que plusieurs maisons médicales de villages voisins sont désertées à terme par les praticiens et qu'à ce jour des locaux sont vides.
- Stop route d'Apremont : Nous avons été sollicités afin de remettre le Stop route d'Apremont, il s'avère que malgré nos efforts les voitures roulent vite et ne ralentissent pas au céder le passage. Nous réfléchissons à cette option.

Madame le Maire lève la séance à 20H00.

Le Maire,
Christel JAUNET

